

NOTICE



Sanebio®



INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET RECOMMANDATIONS D'INSTALLATION

LISEZ ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE INSTALLATION ET UTILISATION DE CE MATÉRIEL



Dans ce manuel ce symbole annonce un **AVERTISSEMENT**.

Il vous alerte du risque de détérioration du matériel ou de blessures graves sur les personnes. Respecter **IMPÉRATIVEMENT** ces avertissements !

Dans le but d'améliorer la qualité de ses produits, le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques de ses fabrications.



RISQUES DE CHOCS ÉLECTRIQUES

S'assurer que la configuration du local technique est en conformité avec les normes en vigueur dans le pays concerné au moment de l'installation. Le coffret électrique de filtration doit notamment être protégé par un disjoncteur différentiel de 30 mA maximum avec distance d'ouverture de contact d'au moins 3 mm sur tous les pôles. À ne pas confondre avec le disjoncteur différentiel de protection de l'ensemble de l'habitation qui est de l'ordre de 300 à 500 mA. En cas de doute, contacter un électricien qualifié pour vérifier l'ensemble de l'installation de votre local technique. L'installation de cet appareil doit être réalisée par une personne qualifiée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation au jour de la mise en service.

Les câbles d'alimentation électrique doivent être protégés contre toute détérioration accidentelle. Un câble endommagé doit être immédiatement remplacé exclusivement par un câble d'origine. Ne jamais couper ou rallonger les câbles.

Couper impérativement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'appareil. Ne pas modifier l'appareil. Toute modification peut le détériorer ou être dangereuse pour les personnes. Seule une personne qualifiée peut intervenir sur l'appareil en cas de panne ou pour en assurer la maintenance.

Cet appareil doit être utilisé exclusivement pour des piscines familiales.

L'appareil doit être installé dans un local sec et bien aéré, inaccessible aux baigneurs.

Le bidon de liquide correcteur de pH doit être installé à une distance raisonnable du coffret électronique. Le bidon doit être tenu fermé hermétiquement. Il est impératif de s'informer en lisant les instructions sur les produits chimiques avant toute manipulation et utilisation.

Toujours vider et bien rincer à l'eau claire les tubes et accessoires utilisant des produits chimiques avant toute opération de maintenance.

LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA DÉTÉRIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES PERSONNES.

Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipements électriques en présence d'eau. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute installation et utilisation de ce matériel.

Conserver ce document dans un lieu sûr et connu de tous pour consultation ultérieure.

SOMMAIRE

- 1.LE TRAITEMENT PAR ULTRAVIOLETS 4
- 2.AVANTAGE DE LA DÉSINFECTION/DECHLORAMINATION UV..... 4
- 3.CONCEPTION 4
- 4.DONNÉES TECHNIQUES 5
- 5.LISTE DE COLISAGE..... 6
- 6.INSTALLATION 6
 - 6.1.RACCORDEMENT HYDRAULIQUE DU RÉACTEUR UV 6
 - 6.2.BOÎTIER ÉLECTRONIQUE..... 7
 - 6.3.INSTALLATION DE LA CELLULE DE L'ÉLECTROLYSEUR..... 8
 - 6.4.MONTAGE DES LAMPES..... 8
 - 6.5.INSTALLATION CAPTEUR DE DÉBIT (EN OPTION SUIVANT MODÈLE) 9
 - 6.6.INSTALLATION DE LA FONCTION COUVERTURE OU VOLET 10
 - 6.7.INSTALLATION POOL-TERRE (EN OPTION SUIVANT MODÈLE) 10
- 7.PRÉPARATION DU BASSIN ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES 10
 - 7.1.PRÉCAUTIONS 10
 - 7.2.L'ÉQUILIBRE DE L'EAU 11
 - 7.3.LE STABILISANT OU ACIDE CYANURIQUE 11
 - 7.4.LE SEL 12
 - 7.5.LA FILTRATION 12
- 8.MISE EN SERVICE 12
- 9.UTILISATION 13
 - 9.1.INTERFACE DE CONTRÔLE ÉLECTROLYSE..... 13
- 10.PROBLÈMES, CAUSES ET SOLUTIONS 18
- 11.CONSEILS, CONTRÔLE, ENTRETIEN, HIVERNAGE..... 19
 - 11.1.CONSEILS D'UTILISATION 19
 - 11.2.CONTRÔLES 19
 - 11.3.ENTRETIEN..... 19
 - 11.4.HIVERNAGE 21
- 12.CONSIGNES DE SÉCURITÉ 21
- 13.MODIFICATION DE LA POSITION DES ENTRÉES/SORTIES 23
- 14.LISTE DE PIÈCES DE RECHANGE 25
- 15.GARANTIE..... 26
 - 15.1.DURÉE DE LA GARANTIE (DATE DE FACTURE FAISANT FOI) 26
 - 15.2.OBJET DE LA GARANTIE 26
 - 15.3.S.A.V 26
 - 15.4.LIMITE D'APPLICATION DE LA GARANTIE..... 26
 - 15.5.MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE 27
 - 15.6.LOIS ET LITIGES 27
- 16.PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 27
- 17.CONFORMITÉ..... 28

1.LE TRAITEMENT PAR ULTRAVIOLETS

Les rayons ultraviolets (notamment à 254 nanomètres) entraînent une inactivation des micro-organismes de l'eau par dénaturation du matériel génétique des cellules (ADN). Les bactéries, virus et autres micro-organismes ne sont plus capables de maintenir leur métabolisme ni de se reproduire.

Le rayonnement ultraviolet est un désinfectant de contact qui n'a besoin d'aucun autre produit chimique. Toutefois il n'agit pas sur les algues. Il faut donc ajouter une très légère quantité de chlore dans la piscine (environ 0,5 mg/l).

De plus, les UVC produits par les lampes UV du réacteur UV, contribuent à la dégradation des chloramines dans l'eau du bassin, composés responsables des odeurs de chlore, des irritations oculaires et nasales et des troubles respiratoires.

2.AVANTAGE DE LA DÉSINFECTION/DECHLORAMINATION UV

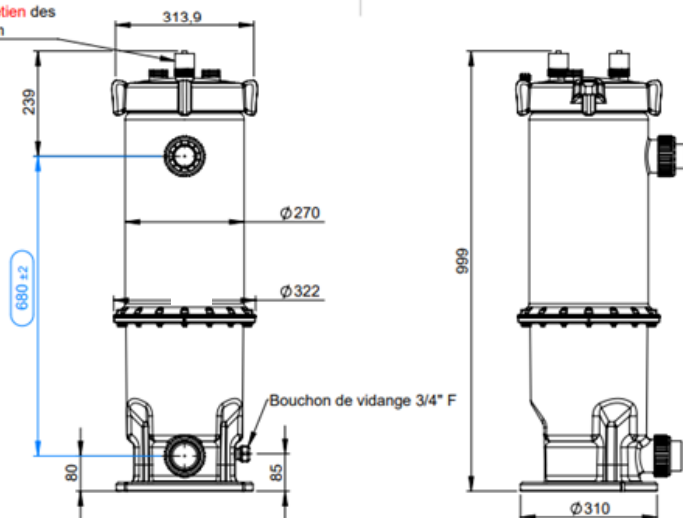
Par rapport aux traitements chimiques classiques (chlore, brome...), le réacteur UV présente de nombreux avantages :

- Une action virulicide et bactéricide plus efficace que celle apportée par le chlore
- Il supprime les chloramines dans vos piscines couvertes ou équipées de volet roulant
- Il supprime les désagréments du chlore
- Il supprime les irritations des yeux, des muqueuses et de la peau
- Il réduit les risques d'allergies
- Il réduit l'utilisation de chlore
- Il est compatible avec tous les types de traitement complémentaire
- Il rend à la piscine une qualité d'eau saine et cristalline
- C'est un traitement écologique qui permet de réduire l'utilisation de produits chimiques
- Bilan Carbone réduit
- Pas de modification physico-chimique de l'eau, pas de variation du pH
- Destruction des odeurs de chlore
- Simple et ludique d'utilisation
- Il évite la dégradation prématurée de votre installation
- Il améliore l'atmosphère des piscines sous abri
- Il limite l'utilisation de chlore choc

3.CONCEPTION

SANEBIO est un réacteur cylindrique fermé en matière plastique. Il est équipé de deux ou trois lampes UV à vapeur de mercure basse pression, émettant dans la longueur d'onde germicide de 253,7 nanomètres et d'une puissance électrique unitaire de 62 watts.

Espace nécessaire pour l'entretien des
gaines et des lampes : 700mm



Dans la chambre de traitement, chaque lampe UV est placée dans une gaine en quartz. Cette réalisation permet d'éviter le refroidissement de la lampe par le passage de l'eau, car son efficacité maximale est à 40 °C. La couche d'air entre la gaine et la lampe suffit pour maintenir cette température : la gaine de quartz sert de séparation entre la lampe et le liquide comme isolation électrique et thermique.

L'ensemble est commandé par un coffret électrique assurant l'allumage des lampes et leur fonctionnement.

4.DONNÉES TECHNIQUES

Modèles	UVZEN 2P62 / BIO-SANE BIO-2L-O	UVZEN 3P62 / BIO-SANE BIO-3L-O
Débit traité (m³/h)	5 à 20	15 à 30
Volume du bassin (m³)	10 à 50	50 à 100
Alimentation (V) — fréquence (Hz)	230 ±10%/50 - 60	
Puissance électrique (W)	124	186
Puissance de l'électrolyseur (W)	95	200
Nombre de lampes	2	3
Puissance unitaire des lampes (W)	62	62
Puissance germicide UVc totale à 254 nm (W)	46	69
Durée de vie utile des lampes (h)	16000	
Pression de service (bar)	1,5	
Raccordement entrée — sortie d'eau	PVC50 et PVC63 à coller	
Matériau de la cuve	Matières plastiques	
Dimensions réacteur + IP Hauteur totale x Largeur x Longueur (mm)	999x314x386 IP31	
Dimensions du coffret + IP Hauteur totale x Largeur x Epaisseur (mm)	358x248x119 — IPX2	

5. LISTE DE COLISAGE

- 1 boîtier électronique.
- 1 Ensemble fixation murale pour le boîtier électronique.
- 1 Cellule et l'ensemble des raccords hydraulique.
- 1 6-Clone UV 2 ou 3 lampes suivant version.
- Câbles lampes.
- 1 détecteur de débit + Té à coller $\frac{3}{4}$ " ou collier de prise en charge.

EN OPTION OU SUIVANT VERSION :

- 1 POOL – TERRE + collier de prise en charge $\frac{1}{2}$ ".

6. INSTALLATION



AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE L'APPAREIL, VÉRIFIEZ QUE :

- Tous les équipements hydrauliques sont en bon état de fonctionnement et correctement dimensionnés. Vérifier en particulier le débit de la pompe de filtration, la capacité du filtre et le diamètre des canalisations.
- Que le local technique est sec et correctement aéré, protégé de la pluie, des éclaboussures, des projections d'eau et du rayonnement UV (température ambiante maximale d'utilisation : 35 °C).
- Que si présence d'une régulation de pH, le bidon du produit correcteur pH doit être suffisamment éloigné de tout appareillage électrique ou de tout autre produit chimique. **La non-observation de cette consigne entraînera une oxydation anormale des pièces métalliques pouvant aller jusqu'à la défaillance complète de l'appareil.**

6.1. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE DU RÉACTEUR UV

Le réacteur est livré avec 2 embouts à coller en PVC50 et 2 en PVC63. À vous d'utiliser celui qui correspond à votre diamètre de tuyau. L'arrivée d'eau doit impérativement se faire par le bas du réacteur et repart à la piscine par le haut. Il est conçu pour être installé verticalement.

Il est nécessaire de laisser 0,7 mètre au-dessus du réacteur UV afin d'effectuer au mieux la maintenance et le remplacement des lampes UV.

Si l'installation le nécessite, vous pouvez effectuer une rotation de 180° de la partie haute du réacteur afin que l'entrée et la sortie se retrouvent à l'opposé et non l'une au-dessus de l'autre comme sur l'appareil standard. Merci de vous reporter au chapitre 14 – modification de la position des Entrée/Sortie.

La pression d'utilisation du réacteur UV est de 1,5 bars.

L'efficacité du traitement dépend de la limpidité de l'eau. Il est donc indispensable d'avoir une bonne filtration en amont du traitement U.V. afin d'éliminer les matières en suspension qui rendent l'eau trouble.

Il est recommandé d'ajouter une vanne avant et après le réacteur UV (ou un by PASS) pour le démonter lors de la maintenance si nécessaire.

Il doit être protégé du gel et d'une humidité importante.

Le réacteur doit être isolé des « coups de bélier » et des vibrations importantes.

Il ne doit pas être installé en extérieur, un local sec avec une température ambiante entre 5 et 35 °C est indispensable.

Le réacteur doit impérativement être asservi à la filtration, ne jamais faire fonctionner les lampes UV sans circulation d'eau et encore moins sans eau.

Le montage du boîtier électronique et de ses accessoires doit strictement se faire conformément au schéma d'installation suivant.

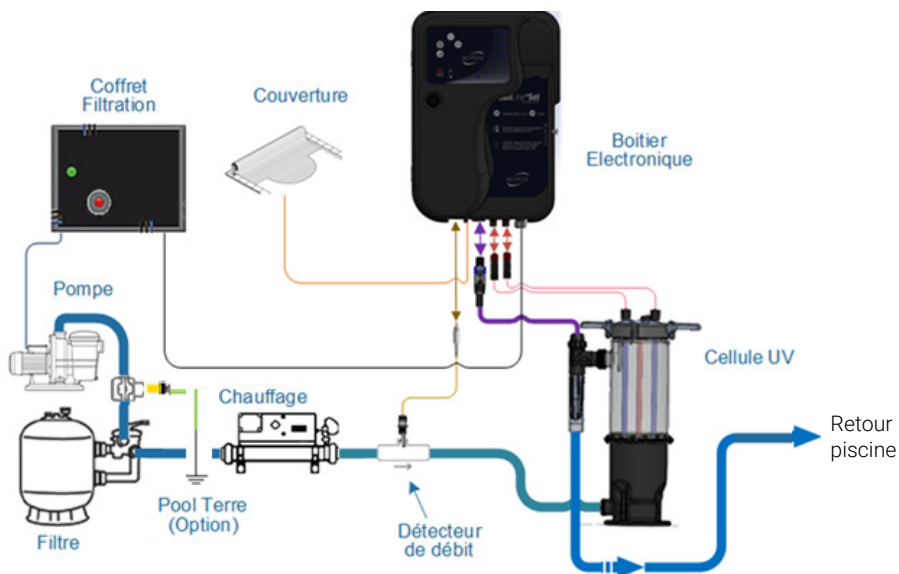
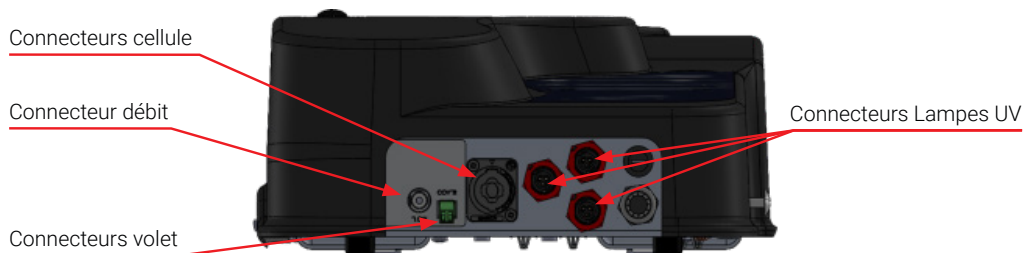


Figure 1



6.2. BOÎTIER ÉLECTRONIQUE

- Choisir un emplacement facilement accessible, proche du coffret électrique de la filtration. Installer le boîtier électronique horizontalement et suffisamment loin de la piscine afin de respecter les distances réglementaires propres à chaque pays. Ne pas le couvrir.
- Raccorder le boîtier électronique de façon permanente au coffret électrique de filtration en l'asservissant au contacteur de la pompe. Ne pas utiliser de rallonge électrique. Couper au préalable le disjoncteur différentiel. Vérifier que le boîtier électronique s'éteint bien quand la pompe de filtration s'arrête.
- Tout contact entre le boîtier électronique et l'eau de la piscine peut entraîner un risque d'électrocution.

6.3.INSTALLATION DE LA CELLULE DE L'ÉLECTROLYSEUR

Le Sanebio est le **dernier élément** avant les refoulements (après le filtre, le chauffage, etc.). Le sens de circulation d'eau à l'intérieur de l'appareil est indiqué sur la Figure 3 ci-dessous, mais sa **position** doit être **impérativement conforme au schéma** de la Figure 1 ci-dessus.

- Coller le manchon transparent ① dans le TE ② du vase de la cellule (dans le carton du coffret Sanebio).
- Positionner l'écrou ③ sur l'ensemble obtenu (dans le carton chambre UV).
- Coller l'autre côté du manchon ① sur le collet 63 ④ (dans le carton chambre UV).
- Visser l'ensemble sur la chambre UV.

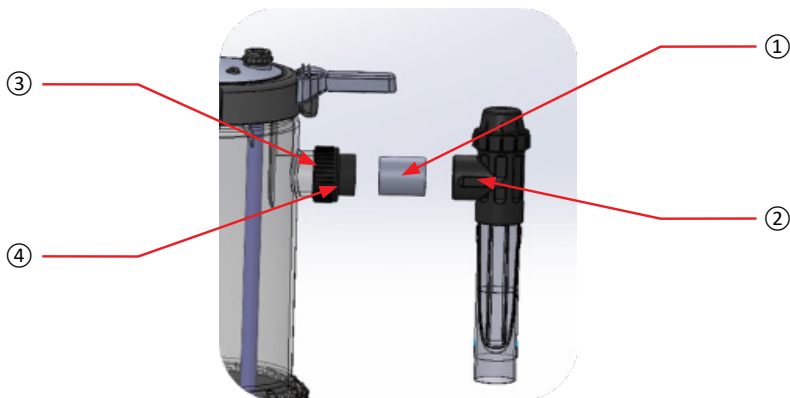


Figure 2

- Positionner l'ensemble dans le circuit hydraulique comme indiqué dans le schéma Figure 1 ci-dessus et Figure 3 ci-dessous

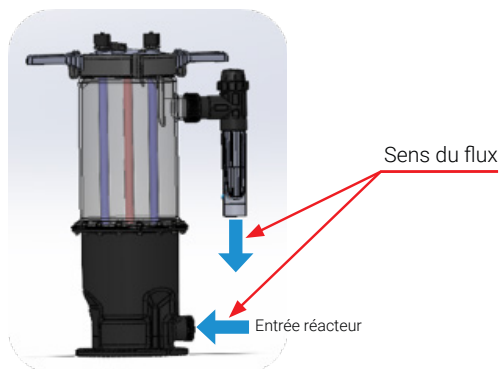


Figure 3

- Raccorder le Sanebio sur la canalisation de retour à l'aide de raccords démontables.

6.4.MONTAGE DES LAMPES

Les lampes UV sont livrées non montées dans l'appareil. Vous devez les installer lors de la première mise en service.

- Connecter les lampes ① (2 ou 3 suivant version) aux connecteurs lampes ② des câbles de lampes. Il y a un détrompage.



Figure 4

- Faire glisser les lampes dans les tubes lampes, jusqu'au fond du tube de lampe. Positionner le capuchon de protection.

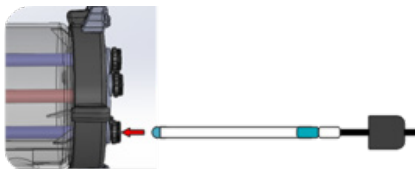
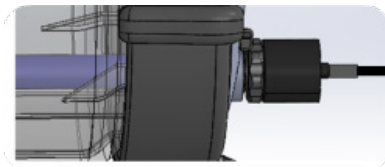


Figure 5

- Clipser le bouchon sur le support du tube de lampe.



- Connecter les câbles de lampes (2 ou 3) sur le coffret électronique.



Figure 6

⚠ NE PAS UTILISER DE RALLONGE ÉLECTRIQUE ENTRE LE SANEPIO, LES LAMPES ET LE COFFRET.

6.5.INSTALLATION CAPTEUR DE DÉBIT (EN OPTION SUIVANT MODÈLE)

Le capteur de débit sert à préserver votre appareil en cas de coupure du flux d'eau à travers le Sanebio.

6.5.1.MONTAGE DU CAPTEUR DE DÉBIT

- Installer sur la canalisation le Té $\frac{3}{4}$ " à coller en position horizontale ; en amont et à moins de 2 m du Sanebio sans vanne entre l'appareil et le capteur. (Cf Figure 1)
- Visser le capteur de débit en respectant le sens du flux (flèche sur le capteur).
- Connecter le capteur sur l'entrée « Flow » du boîtier électronique comme indiqué sur Figure 7 ci-dessous.



Figure 7

⚠ SI VOUS N'INSTALLEZ PAS LE CAPTEUR DE DÉBIT, VOUS DEVEZ RECONFIGURER VOTRE APPAREIL. POUR CELA MERCI DE VOUS RENDRE AU § 9.1.7 DÉSACTIVATION DU CAPTEUR DE DÉBIT.

⚠ TOUS CES BRANCHEMENTS ET MANIPULATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL.

RAPPEL : IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE NE PAS UTILISER LE DÉTECTEUR DE DÉBIT (RISQUE DE DESTRUCTION DU SANEPIO).

6.6.INSTALLATION DE LA FONCTION COUVERTURE OU VOLET

Si vous utilisez un système de couverture (volet) de piscine automatique, vous pouvez, à chaque ouverture et fermeture de celle-ci, l'indiquer automatiquement à votre Sanebio.

Pour cela :

- Repérer dans le coffret électrique du volet automatique le contact de fin de course (un contact sec, sans alimentation). Certains fabricants de volets identifient spécialement ce contact pour le pilotage des électrolyseurs. Ce contact doit être de type Normalement Ouvert (NO).
- Relier les bornes du contact sec (NO) par 1 câble à 2 conducteurs de faible section sur l'entrée « Volet » du boîtier électronique comme indiqué sur la Figure 8 ci-dessous.



Figure 8

- Se reporter au § 9.1.6 Fonction couverture ou volet pour l'utilisation de cette fonction.

! TOUS CES BRANCHEMENTS ET MANIPULATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL.

6.7.INSTALLATION POOL-TERRE (EN OPTION SUIVANT MODÈLE)

Nous recommandons l'installation d'un POOL-TERRE pour éviter les perturbations générées par le flux d'eau. Cette électrode de mise à la terre de l'eau de la piscine permet :

- D'éliminer les courants de fuites qui peuvent entraîner des perturbations électriques.
- De protéger les liners, coques... en les préservant des phénomènes de corrosion et de dépôts incrustants.

6.7.1.MONTAGE DU POOL-TERRE :

- Installer sur la canalisation le collier de prise en charge $\frac{1}{2}$ " ou le Té $\frac{1}{2}$ " à coller Visser l'électrode sur le Té ou le collier de prise en charge (Cf Figure 1).
- Sertir sur la cosse prévue à cet effet un fil de section 6 mm² minimum.
- Raccorder le pool-terre à un piquet de terre indépendant (non fourni), en respectant les spécifications des normes.

! NE JAMAIS SE SERVIR DE LA TERRE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EXISTANTE. TOUS CES BRANCHEMENTS ET MANIPULATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL.

7.PRÉPARATION DU BASSIN ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES

7.1.PRÉCAUTIONS

! POUR LES PISCINES AYANT ÉTÉ TRAITÉES PRÉCÉDEMMENT PAR TOUT AUTRE PROCÉDÉ, SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE PROFESSIONNEL POUR LA COMPATIBILITÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU SYSTÈMES.

7.2.L'ÉQUILIBRE DE L'EAU



MÊME S'IL S'AGIT D'UN SYSTÈME AUTONOME, IL EST INDISPENSABLE D'EFFECTUER DES ANALYSES D'EAU RÉGULIÈRES POUR CONTRÔLER LES PARAMÈTRES DE L'ÉQUILIBRE DE L'EAU ET LES AJUSTER SI BESOIN (CONTACTER UN PROFESSIONNEL).

	Unité	Valeurs recommandées	Pour augmenter	Pour diminuer
pH	/	7,2 – 7,4	Ajouter du pH+ ou utiliser une régulation automatique	Ajouter du pH- ou utiliser une régulation automatique
TAC (Alcalinité ou pouvoir tampon)	°f (ppm)	8 – 15 (80 – 150)	Ajouter du correcteur d'alcalinité (Alca+ ou TAC+)	Ajouter de l'acide chlorhydrique
TH (Taux de calcaire)	°f (ppm)	10 – 30 (100 – 300)	Ajouter du chlorure de calcium	Ajouter du séquestrant calcaire (Calci-) ou faire une décarbonatation
Métaux (Cu, Fe, Mn...)	mg/L ou ppm	± 0	/	Ajouter du séquestrant métaux (Metal Free)

Afin de garantir une eau désinfectante, il est conseillé de maintenir un taux de Chlore au-dessus d'une certaine valeur :

	Unité	Valeurs recommandées	Pour augmenter	Pour diminuer
Chlore libre (Sans stabilisant)	mg/L ou ppm	0,5 – 1,4	Augmenter la production de chlore ou utiliser le mode Boost (Cf § 9.1.4)	Diminuer la production de chlore (Cf § 9.1.3)
Chlore libre (Avec stabilisant)	mg/L ou ppm	2,0 – 5,0		

7.3.LE STABILISANT OU ACIDE CYANURIQUE

Contrôler et adapter le taux de stabilisant de chlore du bassin.

	Unité	Valeurs recommandées	Pour augmenter	Pour diminuer
Stabilisant	mg/L ou ppm	< 30	Ajouter de l'acide cyanurique uniquement si nécessaire	Vider la piscine partiellement et la remplir à nouveau

ATTENTION : L'UTILISATION DE STABILISANT EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉE POUR LES PISCINES INTÉRIEURES OU SOUS ABRI.

Note : Certains types de revêtement (polyester etc....) sont incompatibles avec le stabilisant (consulter votre professionnel).

7.4.LE SEL

Afin que votre électrolyseur fonctionne correctement, vous devez maintenir un taux de sel dans le bassin. Le taux de sel recommandé pour le Sanebio est de **1,5 g/l**. Pour cela, l'utilisation d'un sel conforme à la norme EN 16401 vous garantira un sel adapté à votre électrolyseur.

Le Tableau 1 ci-dessous vous donne en kg la quantité de sel à ajouter suivant le taux de sel constaté dans votre bassin.

Taux de sel actuel (kg/m³)	Volume de la piscine (m³)								
	10	20	30	40	50	60	70	80	90
0	15	30	45	60	75	90	105	120	135
0,5	10	20	30	40	50	60	70	80	90
1	5	10	15	20	25	30	35	40	45

Tableau 1

Exemple : Votre piscine de 40 m³ à un taux de sel de 0,5 g/l (0.5 kg/m³ ; 0.05 %) vous devez ajouter 40 kg de sel pour être à 1,5 g/l (15 kg/m³ ; 0.15 %)

7.4.1. RECOMMANDATION

Mettre la quantité de sel en **une seule fois**, directement dans le bassin ; la filtration doit être en marche, la vanne en position «circulation», **l'électrolyseur doit être arrêté tant que le sel n'est pas entièrement dissous** (environ 24 heures).

7.4.2. À SAVOIR

- **Le sel n'est pas consommé** par votre **électrolyseur**, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter sauf en cas de vidange partielle du bassin (exemple : lavage du filtre, etc....).
- L'eau de mer contient environ 3,5 % de sel (35 g/l).
- On utilise en **milieu hospitalier** des solutions salines à un taux voisin de 0,6 g/l car cette concentration **correspond à celle du corps humain**.

7.5.LA FILTRATION

Afin de garantir une eau saine et désinfectée, il est important de régler correctement la durée de la filtration. Ce réglage doit être conforme aux règles suivantes :

- Le temps de filtration est au minimum égal à **température en °C de l'eau divisée par 2**.
- En cas de **température d'eau élevée** ou de **forte fréquentation**, il est recommandé d'ajouter 1 heure de temps de filtration par degré °C au-dessus de 24 °C.
- Au-delà de 28 °C le temps de filtration est de 24 h 00.

Note : Il est recommandé de filtrer pendant la journée, notamment en période de baignade.

8.MISE EN SERVICE



VÉRIFIER QUE LES VANNES ET PARTICULIÈREMENT CELLES DU BY-PASS DE VOTRE SANEPIO (SI CE MONTAGE EST UTILISÉ) SOIENT OUVERTES.

- Vérifier votre taux de sel soit correct : 1,5 kg/m³ → § 7.4.
- Vérifier votre pH bassin : $6,8 \leq \text{pH} \leq 7,4$
- Régler votre temps de filtration → § 7.5.
- Reconfigurer votre Sanebio si nécessaire en cas d'installation/suppression du capteur de débit → § 9.1.7.
- Régler votre puissance de production → § 9.1.3.
- Vérifier que toutes les options soient installées.

Note : Si un renouvellement ou un ajout important d'eau a été effectué, choquer votre eau (utilisation de «chlore choc») et/ou passer en mode « BOOST » sur votre Sanebio (cf. § 9.1.4.).

9.UTILISATION



Figure 9

9.1.INTERFACE DE CONTRÔLE ÉLECTROLYSE

Affichage

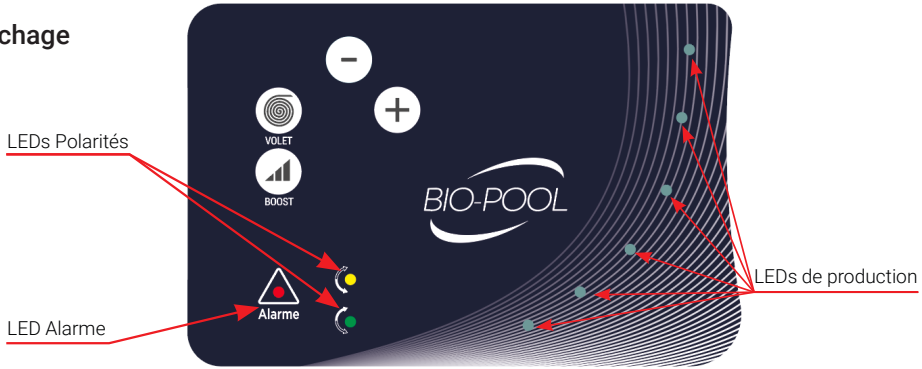


Figure 10

Clavier

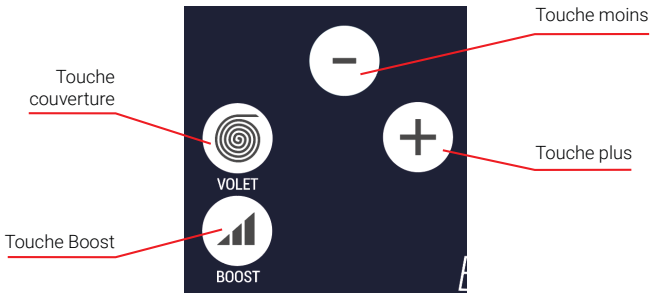


Figure 11

Touche				
Description	Permet d'incrémenter la puissance de production.	Permet de décrémenter la puissance de production.	Permet d'activer ou désactiver le mode « Boost ».	Permet d'activer ou désactiver le mode de présence de la couverture.

9.1.1.MISE EN MARCHÉ DU SANEBIO

Basculer l'interrupteur marche/arrêt sur la position « I »

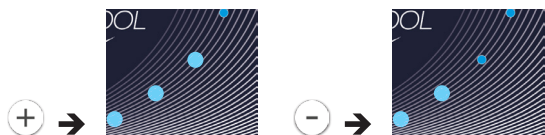
9.1.2.MISE EN MARCHÉ DES LAMPES UVc

Les lampes uv c fonctionnent en même temps que l'électrolyseur, les ballasts sont câblés en direct sur l'alimentation.

Dès la mise en marche de la puissance de l'électrolyseur, les UV s'allument. De part la conception translucide, le bon fonctionnement des lampes est directement visible dans le corps du réacteur.

La partie transparente du réacteur peut s'opacifier avec le temps, sans que cela n'affecte l'efficacité du système.

9.1.3.RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE PRODUCTION

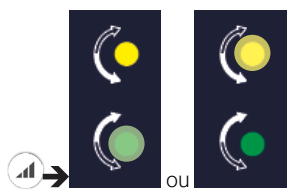
Un appui sur la touche  ou  fige l'affichage des LEDs à la valeur de consigne en cours.	
Un autre appui sur la touche  ou  permet d'incrémenter ou décrémenter la valeur de consigne.	
Après 5s sans action sur les touches, le niveau réel de production est affiché.	

9.1.4.ACTIVATION DU MODE BOOST

Définition

La fonction Boost permet, durant une période cumulée de 24 h de temps de filtration (tenant compte des interruptions de filtration), de mettre automatiquement la consigne de production au maximum.

Activation/Désactivation

Un appui sur la touche  active la fonction BOOST. La LED de polarité active clignote.	
Un autre appui sur la touche  désactive la fonction.	

Notes :

- Une fois le Boost terminé, la consigne revient à celle réglée avant l'activation du Boost.
- Le temps du Boost n'est pas réglable.

Remarques :

- Si la fonction couverture/volet est enclenchée alors qu'un Boost est en cours, le Boost sera désactivé.
 - La fonction BOOST ne peut pas être activée si la fonction Couverture/volet est déjà active.
- ! NE JAMAIS COUVRIR LE BASSIN MANUELLEMENT ALORS QUE LA FONCTION BOOST EST EN COURS**
- La fonction BOOST ne s'activera que si la consigne de Production est différente de 0.

9.1.5.INVERSION DE POLARITÉ

Votre électrolyseur est équipé d'une fonction d'autonettoyage de la cellule. Pour ce faire, votre électrolyseur change périodiquement la polarité de votre cellule.

Dans certains cas, il est nécessaire de changer la période d'inversion ou d'effectuer une inversion forcée.

Inversion forcée

Ce mode permet d'effectuer 1 inversion de polarité à la demande.

Un appui sur les touches **+** et **-** déclenche le cycle d'inversion. Les LEDs verte et jaune s'allument alternativement durant le cycle. Elles se figent en fin de cycle sur la couleur verte si la couleur de départ était jaune et vice versa.

Inversion automatique

Par défaut la période d'inversion est réglée à 4 h 00. Votre électrolyseur signale cette inversion de la même façon que pour une inversion forcée.

Note : Il est possible de changer le temps d'inversion sur votre électrolyseur.

! IL EST NÉCESSAIRE POUR CETTE OPÉRATION DE VOUS RAPPROCHER DE VOTRE PROFESSIONNEL.

- Repérer sur la carte le Dip de programmation.

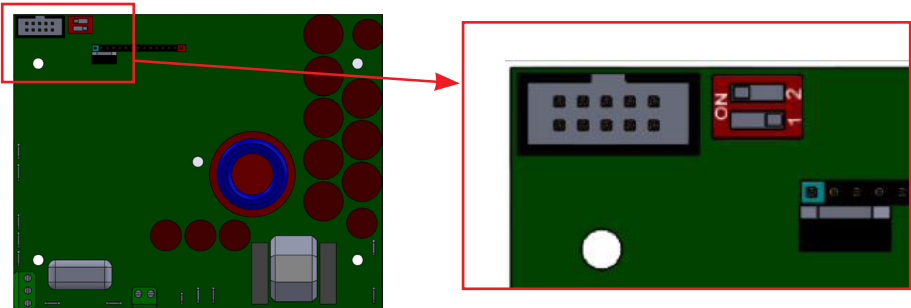


Figure 12

- Positionner les interrupteurs de façon à programmer le temps souhaité (Cf. Figure 13).

		12h00	8h00	4h00	24h00
	Inter 2	ON	OFF	ON	OFF
	Inter 1	ON	ON	OFF	OFF

Figure 13

Objectif

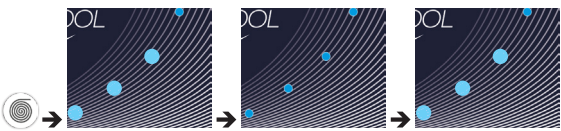
Si vous utilisez un système de couverture de piscine (suite à la loi de janvier 2003 sur la sécurité des piscines), lorsque celui-ci recouvre le bassin, la production de l'appareil doit être diminuée afin d'éviter une surproduction. Cette surproduction peut entraîner des risques de décoloration du liner, de corrosion des équipements et de désagréments lors de la baignade.

Activation de la fonction

Pour activer cette fonction vous avez 2 modes :

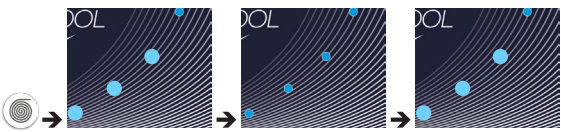
- Un mode manuel.
- Un mode automatique.

Mode manuel

Un appui sur la touche , l'électrolyseur réduit la puissance de production affichée de 40% (par défaut). Les LEDs du Bargraphe clignotent. Elles indiquent la valeur de consigne avant l'activation de la fonction couverture.	
Un autre appui sur la touche  désactive cette fonction.	

Mode automatique

Pour pouvoir activer automatiquement la fonction couverture/volet, il est nécessaire de relier votre électrolyseur au coffret électrique du volet (cf. § 6.6. Installation de la fonction couverture ou volet).

Lorsque le contact du volet indiquera à l'électrolyseur qu'il est en position fermée, l'électrolyseur réduit la puissance de production affichée de 40% (par défaut). Les LEDs du Bargraphe clignotent. Elles indiquent la valeur de consigne avant l'activation de la fonction couverture.	
L'ouverture du volet désactive cette fonction.	

Notes :

- Le mode automatique est prioritaire par rapport au mode manuel.
- La touche  est inactive quand le mode automatique est actif.

Si la fonction couverture/volet avait été activée avant l'activation du mode automatique, elle sera automatiquement désactivée quand le volet sera en position ouvert.

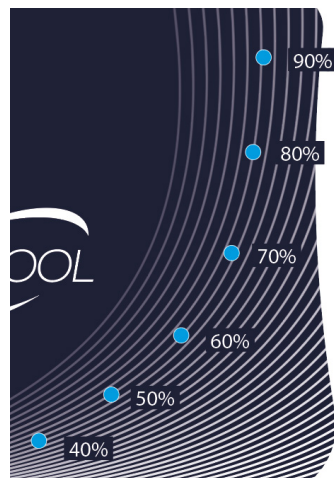
Réglage du % de réduction de la puissance de production.

Par défaut ce pourcentage est réglé à 40%. Cependant il est possible de changer cette valeur.

Un appui sur le bouton  pendant 10 s fait démarrer un chenillard lent sur les LEDs de production :

- o 1 LED allumée 40% de réduction.
- o 2 LEDs allumées 60% de réduction.
- o ...
- o 6 LEDs allumées 90% de réduction.

Pour valider le pourcentage de réduction, relâchez l'appui sur le bouton  quand la LED souhaitée est allumée



9.1.7.DÉSACTIVATION DU CAPTEUR DE DÉBIT.

Rappel : il est fortement déconseillé de ne pas l'utiliser.

Lorsque vous installez ou ne souhaitez pas utiliser le capteur débit il est nécessaire de reconfigurer votre électrolyseur.

- Éteindre votre électrolyseur au moyen de l'interrupteur Marche/Arrêt.
- Maintenez le bouton  enfoncé et allumez votre électrolyseur.
- Attendez que toutes les LEDs de la face avant soient allumées et relâchez le bouton .
- Votre électrolyseur est reconfiguré.

Note : La réactivation se fait automatiquement si un capteur de débit est connecté.

10.PROBLÈMES, CAUSES ET SOLUTIONS

Anomalies	Causes probables et solutions
L'autonettoyage ne se fait pas (Les électrodes restent entartrées).	➤ Vérifier le taux de sel (taux de sel trop bas). (cf. § 7.4.) ➤ Vérifier que la cellule produit (taux de chlore). (cf. § 7.2.) ➤ Procéder à un nettoyage manuel. (cf. § 11.3.3.) ➤ Modifier la fréquence des inversions de polarité. (cf. § 9.1.5.)
Le taux de chlore dans le bassin est inférieur à 0,5 P.P.M.	➤ Augmenter la puissance de production. (cf. § 9.1.3.) ➤ Temps de fonctionnement filtration quotidien trop faible. (cf. § 7.5.) ➤ Manque de sel. (cf. § 7.4.) ➤ Manque de stabilisant de chlore. (cf. § 7.3.) ➤ Électrodes entartrées (cf. § 11.1.3.)
LEDs puissance s'allument difficilement.	➤ Taux de sel trop bas. (cf. § 7.4.) ➤ Température basse de l'eau.
LEDs puissance toutes allumées, mais taux de chlore un peu juste	➤ Veillez que le réglage production soit au maximum. (cf. § 9.1.3)
Le disjoncteur du coffret de commande de la pompe disjoncte.	➤ Tenir compte de la consommation électrique du Sanebio (ajouter 1A au réglage du disjoncteur).
Les LEDs restent éteintes.	➤ L'interrupteur est-il bien enclenché ? ➤ La pompe est-elle en marche ? ➤ Vérifier le branchement électrique.
Le voyant rouge "ALARME" clignote sur 2 temps.	➤ Défaut de flux dans la cellule. ➤ Si persistance de ce défaut, rapprochez-vous de votre professionnel.
Le voyant rouge "ALARME" clignote sur 4 temps.	Surintensité, court-circuit.
Les voyants rouge, vert et jaune clignotent en même temps.	Tension cellule inférieure à 2V (vérifier le taux de sel).
La dernière des 6 LEDs vertes de puissance clignote.	Abaissement automatique de la production car température de coffret trop élevée >85°C.
Odeur de chlore ➔Trop de chloramines.	Pas assez de chlore actif dans le bassin (voir taux de chlore < 0,5 P.P.M.).
Les électrodes s'entarrent très rapidement.	Mauvaise qualité de l'eau ; faites contrôler ou contrôlez : le pH ; T.A.C. ; le T.H. (Cf. § 7.2.) ou ajustez le temps d'inversion. (Cf. § 9.1.5.)
Une lampe UVc ne s'allume pas.	Vérifiez que les connecteurs sont bien branchés. La lampe est en fin de vie. Il faut la changer. La lampe est défectueuse. Il faut la changer. L'alimentation de la lampe est défectueuse. Contactez votre SAV ou votre installateur.

11. CONSEILS, CONTRÔLE, ENTRETIEN, HIVERNAGE

11.1. CONSEILS D'UTILISATION

➤ Coupler le fonctionnement de SANEBIO avec la pompe et la filtration.

Rappel : l'efficacité du traitement par ultraviolets dépend de la limpidité de l'eau c'est-à-dire de la performance de la filtration. Il est donc conseillé de faire fonctionner la pompe, le filtre et le réacteur UV pendant 10 à 14 heures par jour durant l'été (cf. § 7.5.)

11.2. CONTRÔLES

11.2.1. CONTRÔLES RÉGULIERS

- Vérifier le taux de chlore dans votre bassin (cf. § 7.2. L'équilibre de l'eau).
- Vérifier que l'appareil ne s'est pas mis en alarme.
- Vérifier que votre cellule n'est pas entartée. Si entartée (cf. § 11.3.3. Cellule).

11.2.2. CONTRÔLES MENSUELS

- Vérifier le taux de sel de votre bassin (cf. § 7.4.).
- Vérifier le niveau de stabilisant (cf. § 7.3. Le stabilisant ou acide cyanurique).
- Contrôle de la valeur du pH.
- Vérifier le serrage de la connectique cellule.
- Vérifier si les lampes UVc sont bien allumées.

11.3. ENTRETIEN

L'entretien se limite au changement des lampes UV, au nettoyage des gaines en quartz et à l'occasionnel nettoyage manuel de la cellule.

 **L'INTERRUPTEUR « MARCHE/ARRÊT » DOIT ÊTRE MIS SUR « ARRÊT » AVANT D'EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE DÉBRANCHER LE SANEBIO**

11.3.1. LAMPE UV

Les lampes UV ont une durée de vie limitée à 16 000 heures, au-delà le traitement de l'eau n'est plus assuré. Changement des lampes UV :

- Obligatoirement toutes les 16 000 heures ou quand celles-ci ne fonctionnent plus.

La gaine en quartz protégeant la lampe simplifie considérablement le changement de celle-ci : SANEBIO n'a pas à être vidangé ni démonté.

- Mettre l'interrupteur sur Arrêt.
- Débrancher SANEBIO.
- Pincer le bouchon souple de la lampe N° 18 (voir schéma Figure 14).
- Tirer vers le haut le bouchon en faisant particulièrement attention à la lampe UV qui sort de la chambre de traitement.
- Déconnecter la lampe N° 22 du connecteur céramique qui est relié au câble de lampe.
- Insérer la nouvelle lampe dans la gaine en la tenant par les embouts céramiques et la connecter.
- Repositionner le bouchon souple noir N° 18 sur l'étanchéité N° 16.
- Ne jamais toucher à la position du collier de serrage N° 6 ni au joint N° 5 qui doit se trouver en contact sur le collier.
- Une fois remontée, la lampe doit toucher le fond de la gaine quartz.
- Recommencer l'opération pour toutes les lampes.
- Rebrancher l'appareil et le rallumer.

Lors du remplacement de la lampe, veiller à ne pas mettre les doigts sur le verre. Un nettoyage de la lampe avec de l'alcool permettra d'éliminer les éventuelles traces de doigts.

Note : Tout comme les tubes fluorescents, une lampe UV défectueuse doit être évacuée conformément aux dispositions nationales (retour chez le fabricant ou déchetterie). Elle ne doit pas être jetée en même temps que les déchets domestiques ou industriels (la lampe contient des particules de mercure).

11.3.2.GAINE QUARTZ

Lorsque la gaine quartz protégeant la lampe est sale, le traitement de l'eau est réduit.

Il est nécessaire d'effectuer 1 fois par an minimum un démontage et un nettoyage des gaines de quartz.

Ce nettoyage s'effectue en utilisant une solution d'acide diluée (acide chlorhydrique, phosphorique...) ou même du vinaigre blanc pur.

Il est nécessaire de couper l'alimentation en eau et de dépressuriser les canalisations pour nettoyer les gaines de quartz.

- Mettre l'interrupteur sur Arrêt.
- Fermer la vanne en amont et en aval de SANEBIO.
- Dépressuriser la canalisation en ouvrant un robinet ou délicatement le bouchon de vidange du réacteur.
- Dévisser légèrement le (ou 1 des 2) bouchon N° 19 afin de faire une prise d'air et dévisser entièrement le bouchon de vidange.
- Enlever les lampes en suivant les instructions de la page précédente.
- Dévisser la pièce d'étanchéité N° 16.
- Enlever le joint N° 17.
- Sortir la gaine en quartz N° 15.
- Nettoyer l'extérieur de la gaine en quartz avec une solution d'acide diluée.
- Remonter la gaine en quartz dans la chambre de traitement en vérifiant qu'il n'y a pas d'humidité à l'intérieur.
- Elle doit reposer dans un réceptacle comme sur la Figure N° 16. Aidez-vous de la transparence du corps pour vous en assurer.
- Repositionner le joint torique N° 17 neuf sur le haut de la gaine.
- Repositionner la pièce d'étanchéité N° 16 et la revisser.
- Remettre en eau l'appareil en ouvrant les deux vannes d'isolement.
- Vérifier qu'il n'y a pas de fuite au niveau de la gaine. Resserrer si nécessaire.
- Repositionner la lampe comme indiqué à la page précédente.
- Mettre l'interrupteur sur Marche.

11.3.3.CELLULE

Votre électrolyseur possède une fonction d'autonettoyage des électrodes de la cellule. Toutefois, dans certains cas, il peut être nécessaire d'effectuer cette opération manuellement.

Procédure de nettoyage manuel :

- S'assurer que la filtration est en position ARRÊT, fermer toutes les vannes afin d'isoler le circuit.
- Démonter la cellule ou l'électrode.
- Fermer un côté de la cellule avec un bouchon. Positionner la cellule à la verticale.
- Positionner l'électrode dans un récipient qui permet de recouvrir la totalité de la partie active.
- Remplir la cellule ou le récipient contenant l'électrode avec du nettoyant de cellule.
- Laisser agir 10 à 15 minutes maximum, puis vider (ne pas vider dans la piscine).
- Remonter la cellule ou l'électrode.
- Ouvrir les vannes.



LORS DU NETTOYAGE NE PAS INTRODUIRE D'OBJET DANS LA CELLULE, LE NON-RESPECT DE CETTE CONSIGNE ENTRAÎNE UNE DÉTÉRIORATION DE VOTRE APPAREIL ET LA PERTE DE LA GARANTIE.

11.4.HIVERNAGE

Si vous laissez la filtration en fonctionnement durant l'hiver, pour une eau en dessous de 16°, il est préférable de stopper votre **Sanebio**. En effet une température aussi basse provoque une usure très rapide de la cellule d'électrolyse.

- Si vous **arrêtez votre filtration**, démonter votre électrolyseur et sa cellule et les stocker dans **un endroit sec**. L'humidité ambiante n'a pas d'impact en fonctionnement normal, mais peut causer des dégâts si l'appareil est arrêté plusieurs mois.

Il est préférable de laisser la piscine en eau pendant l'hiver. L'adjonction d'un produit d'hivernage classique évite la prolifération des algues et la formation des dépôts de calcaire. Dans ce cas vous arrêtez Sanebio (interrupteur).

Remise en service au printemps :

☞ Maintenance en début de chaque saison

- Remplacement des lampes toutes les 16 000 heures.
- Changement des gaines en quartz tous les 5 ans.
- Nettoyage des gaines en quartz de Sanebio.
- Vérification des joints d'étanchéité et changement si nécessaire.
- Nettoyage complet de la piscine et des filtres.
- Vérification du pH et ajustement entre 7,2 et 7,4 si nécessaire.
- La piscine doit être parfaitement propre avant de remettre en service le Sanebio.
- Remontage de la cellule de l'électrolyseur si elle est stockée au sec.
- Vérification et ajustement du taux de sel.
- Vérification de l'équilibre de l'eau.

12.CONSIGNES DE SÉCURITÉ

 **N'EXPOSEZ NI VOS YEUX NI VOTRE PEAU DIRECTEMENT AUX LAMPES UVS DE SANE BIO**

La matière plastique de votre Sanebio bloque intégralement les UVC des lampes, il n'y a aucun risque à rester devant un réacteur en fonctionnement.

Les yeux et la peau exposés aux rayons UVc directs, même de courte durée, peuvent subir des dommages importants.

Toujours éteindre les lampes lors des différentes manipulations d'entretien. Si vous devez les contrôler hors du réacteur, portez des lunettes adaptées (lunettes en plastique).

SANE BIO doit uniquement être utilisé aux fins auxquels il est prévu. Il ne doit pas servir à traiter des débits supérieurs aux débits maximums préconisés.

La sécurité et le fonctionnement sont uniquement garantis lors d'une installation conforme aux préconisations décrites dans ce manuel.

Les travaux de maintenance doivent être confiés à du personnel compétent.

L'eau traitée ne doit pas être colorée ni chargée en matières en suspension, une filtration peut s'avérer nécessaire. Il est conseillé d'effectuer une mesure de transmittance aux UV à 254 nm pour s'assurer de celle-ci est supérieure à 95 %.

Vues éclatées du réacteur de SANE BIO

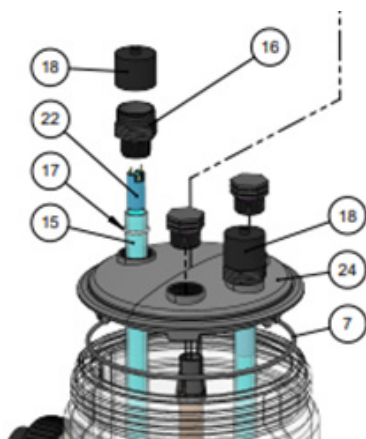
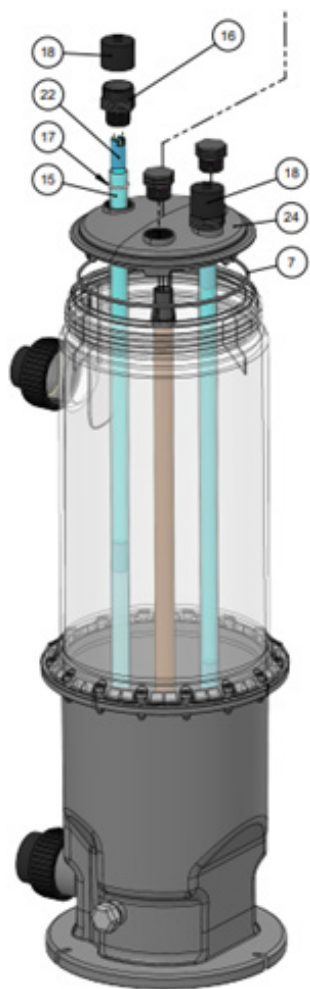


Figure 14 : Zoom éclaté réacteur

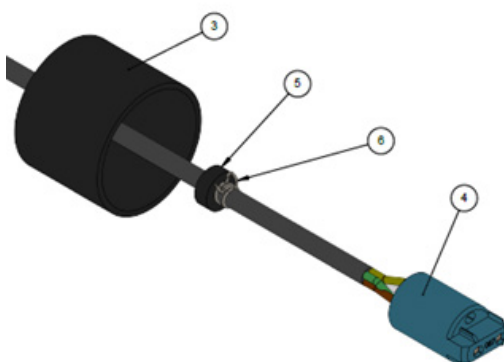


Figure 15 : Éclaté du câble de lampe UV

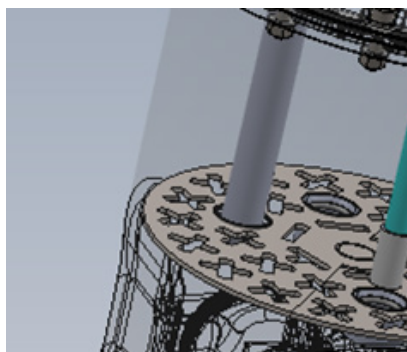


Figure 16 : Zoom bas du réacteur

13. MODIFICATION DE LA POSITION DES ENTRÉES/SORTIES

Afin d'effectuer une rotation de la sortie, il est nécessaire de démonter entièrement le réacteur. Cette opération ne devrait pas prendre plus d'une heure, remontage inclus. Vous aurez besoin des outils suivants : une clé Allen N° 6, une clé plate N° 13 et une clé dynamométrique. Seize positions sont possibles, correspondant aux seize vis. Voici la marche à suivre :

Retirez les lampes et les gaines, comme indiqué au paragraphe 11.3. (Entretien).

À l'aide des deux poignées, dévissez l'écrou du couvercle.

Tirez vers le haut pour enlever le couvercle, en veillant à ce que le joint torique reste bien en position.

Démontez les 16 ensembles écrous/rondelles/vis situés au milieu du réacteur, entre la partie translucide et la partie noire.



1. Tournez l'ensemble diffuseur/tube de liaison de façon à orienter la flèche vers la position où vous souhaitez sortir du réacteur.
2. Positionnez la partie haute du corps transparent de façon à aligner la sortie avec la flèche du diffuseur.



3. Insérez ensuite les 16 ensembles vis/écrou/ rondelle. Effectuez un serrage en croix avec la clé Allen N° 6 et la clé dynamométrique.
4. Assurez-vous que le joint torique soit présent au fond du couvercle.

LE SERRAGE DOIT ÊTRE DE 14 NM

ATTENTION LE JOINT NE DOIT PAS ÊTRE VRILLÉ ET CALÉ AU FOND



5. Insérez le couvercle sur la partie haute du corps.
Respectez les encoches prévues.

Appuyez bien sur le dessus du couvercle pour permettre au joint de se placer et au couvercle de s'ancrer



6. Aidez l'insertion du tube de liaison dans la partie centrale du couvercle (à l'aide d'un outil fin, tourne-vis plat, réglette, etc.).



7. Vissez ensuite l'écrou couvercle jusqu'à arriver au point dur.



8. Utilisez ensuite les poignées pour **terminer le serrage d'une quinzaine de centimètres.**



9. Assurez-vous de la présence des joints sur les gaines.



10. Insérez les gaines et accompagnez-les de façon à venir s'emboîter dans les logements du diffuseur prévus





11. Installez les étanchéités et **serrez à la main**.
C'est fini.

14.LISTE DE PIÈCES DE RECHANGE

CODE	DÉSIGNATION	Qté dans UVZEN 2P62 ou BIO-SANEBIO-2L-0	Qté dans UVZEN 3P62 ou BIO-SANEBIO-3L-0	N°
24000037	Lampe 62W K087	2	3	22
19000086	Joint torique 23x3 NBR	2	3	17
23000010	Gaine quartz 24x755 mm	2	3	15

15. GARANTIE

Avant tout contact avec votre revendeur, merci de vous munir :

- De votre facture d'achat.
- Du n° de série du boîtier électronique et de la sonde pH.
- De la date d'installation de l'appareil.
- Des paramètres de votre piscine (salinité, pH, taux de chlore, température d'eau, taux de stabilisant, dureté, TAC, volume de la piscine, temps de filtration journalier...).

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de ce matériel. Celui-ci fait l'objet de contrôles qualité. Nous apportons régulièrement des améliorations ou des modifications à nos modèles qui tiennent compte des avancées technologiques. Il est bien entendu que ces perfectionnements ne peuvent être ajoutés aux modèles précédents dans le cadre de l'application de notre garantie.

Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apportés à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel (port aller/retour exclus).

15.1. DURÉE DE LA GARANTIE (DATE DE FACTURE FAISANT FOI)

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| • Coffret électronique : | 2 ans (24 mois) |
| • Cellule d'électrolyse : | 2 ans (24 mois) |
| • Réparation et pièces détachées : | 1 mois |

15.2. OBJET DE LA GARANTIE

La garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement.

L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le cadre strict d'une utilisation normale en piscine familiale. Une utilisation pour des bassins publics annule toute garantie.

15.3. S.A.V

- Toutes les réparations s'effectuent dans nos ateliers.
- Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités.
- Dans tous les cas, le matériel voyage toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier qu'il est en parfait état et le cas échéant d'émettre des réserves sur le bordereau de transport du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72 h par lettre recommandée avec accusé de réception.

IMPORTANT :

Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

15.4. LIMITE D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Sont exclus de la Garantie :

1. Les équipements et la main-d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
2. Les dommages causés par une installation non conforme.
3. Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou tout autre cas de force majeure.

L'installation, la maintenance et, de manière plus générale, toutes interventions concernant les produits du fabricant doivent être réalisées exclusivement par des professionnels. Ces interventions devront par ailleurs être réalisées conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation au moment de l'installation. L'utilisation d'une pièce autre que celle d'origine, annule ipso facto la garantie sur l'ensemble de l'appareil.

⚠ ATTENTION : AUCUN MATÉRIEL ENDOMMAGÉ SUITE AU NON-RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL NE SERA PRIS EN CHARGE AU TITRE DE LA GARANTIE.

Tous les ans nous apportons des améliorations à nos produits et logiciels. Ces nouvelles versions sont compatibles avec les modèles précédents. Les nouvelles versions de matériels et de logiciels ne peuvent être ajoutées aux modèles antérieurs dans le cadre de la garantie.

15.5.MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE

Pour plus d'informations sur la présente garantie, appelez votre professionnel. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

15.6.LOIS ET LITIGES

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux, en vigueur au moment de la réclamation, applicables en France. En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Toulouse (France).

16.PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est essentielle. Notre société en fait un engagement fort. Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux et des composants de haute qualité, respectueux de l'environnement, réutilisables et recyclables. Toutefois, les différentes parties qui les composent ne sont pas biodégradables. Les directives environnementales européennes (D.E.E.E) réglementent la fin de vie des équipements électroniques. L'objectif recherché est de réduire et de valoriser les déchets, d'éviter la dangerosité de leurs composants et d'encourager la réutilisation des produits.



Le symbole  apposé sur notre produit indique la nécessité d'une collecte sélective et triée du reste des déchets ménagers.

Par conséquent, il ne faut pas mettre notre produit au rebut en le jetant simplement dans la nature :

- Vous pouvez le déposer dans un point de collecte de déchets.
- Si vous achetez un appareil ayant des fonctionnalités similaires, vous pouvez le remettre à votre vendeur lors de l'achat.

17.CONFORMITÉ

Les produits désignés ci-dessous du fait de son principe de conception et de construction répondent aux directives C.E., selon les normes de sécurité et de santé publique en vigueur.

Pour toute modification du produit n'ayant pas obtenu notre approbation, cette déclaration de conformité perd de sa validité.

Désignation du produit : SANE BIO

N° de série du produit : Voir le N° sur le carton d'emballage et sur le coffret électrique

N° de série

Cachet du revendeur



4 impasse Ada Lovelace
ZAC de la Ménude - Actiparc 8 9
31830 Plaisance du Touch
FRANCE